

LE PUBLICISTE.

IV^e, V^e. & VI^e. Jours Complémentaires, an VII.



20+21+22 Sep 1799

Prise de Pignerol par les Français. — Préparatifs pour le prochain voyage de Paul I^{er}. à Vienne. — Levée du siège de Philipsbourg. — Proclamation du roi d'Angleterre pour la convocation du parlement. — Nouvelle de la république batave. — Arrivée à Marseille de 700 patriotes napolitains. — Rapport du ministre de la police sur les arrestations faites à Paris. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'Abonnement du PUBLICISTE est actuellement de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, de 26 fr. pour six mois, de 50 fr. pour l'année.

ITALIE.

Pignerol, le 19 fructidor.

Le 16 de ce mois, un corps d'armée, commandé par le général de brigade Lesuire, a attaqué cette ville qui étoit occupée par les Russes & les Autrichiens, & commandée par le colonel Yeniosoph qui avoit une nombreuse cavalerie & 2 mille hommes d'infanterie, sans compter une multitude de paysans armés. Les Français ayant attiré les Croates & les hussards autrichiens dans les vignes qui environnent cette ville, en ont fait un carnage horrible.

A dix heures du matin, les troupes des deux empereurs ont abandonné notre ville pour se retirer à Turin, & les Français sont entrés dans nos murs.

AUTRICHE.

Vienne, le 18 fructidor.

On m'a mandé de Lemberg, qu'il est arrivé, le 5, une estafette, avec l'ordre de préparer des chevaux pour le transport des bagages de l'empereur de Russie, qui étoit attendu à Lemberg pour le 24 de ce mois. Il voyage sous le nom de comte de Moscou. L'impératrice, le jeune grand-duc & une princesse l'accompagneront à Vienne.

ALLEMAGNE.

Manheim, le 28 fructidor.

Le bombardement de Philipsbourg cessa avant-hier dans la matinée, & on leva le blocus. La plus grande partie de l'armée du Rhin a traversé hier & aujourd'hui cette ville pour repasser le fleuve. Le général en chef Muller, qui étoit déjà le 24 ici, en est parti ce matin. Le général Laroche est chargé du commandement des troupes qui restent sur la rive droite, & qui ont pris à-peu-près les mêmes positions qu'elles occupoient avant que l'armée se fût portée en avant. Quelques détachemens de cavalerie autrichienne ont paru, hier, sur la route de Heidelberg, sur celle de Sewhetzingen, & sur sur la rive droite du Neckar. Le cours des postes d'Allemagne est interrompu depuis hier.

ANGLETERRE.

Londres, le 25 fructidor.

Le roi vient de convoquer le parlement avant le moment où on s'y attendoit. On a publié à ce sujet la proclamation suivante :

GEORGES ROI,

« Attendu que par un acte du parlement, de la 37^e. année de notre regne, tendant à abrégér le tems jusques-là requis pour manifester l'intention royale avant la convocation du parlement; il est porté que toutes les fois qu'il nous plaira, d'après l'avis de notre conseil privé, de faire émaner notre proclamation royale à cet effet, elle doit être regardée valable, pourvu qu'elle précède de quatorze jours l'époque de la convocation; vu que notre parlement est aujourd'hui prorogé jusqu'an 29 octobre prochain, & que d'après certains motifs nous desirons qu'il s'assemble plutôt pour expédier les affaires publiques; en conséquence nous publions & déclarons que notre intention royale est que notredit parlement s'assemble le 24 septembre, présent mois, pour aviser à des mesures importantes et grandes. Les différens délégués sont donc requis, par ces présentes, de se trouver à Westminster, le 24 dudit mois ».

Fait en notre cour de Weymouth, le 9 septembre 1799, la 37^e. année de notre regne.

Les fonds publics étoient aujourd'hui tombés de 69 à 64 1/2 & 65.

La convocation du parlement a, dit-on, pour objet de faire autoriser le gouvernement par un bill à envoyer des régimens de milice en Hollande, & à faire une nouvelle levée de ces troupes dans les trois royaumes.

Le général Abercrombi a envoyé un état des armes & magasins trouvés au Helder & dans les forts des environs. Il compte 77,888 fusils, 18,000 fusils de remparts, 521 barils de poudre, &c., &c.

Le duc d'York a dû mettre hier ou aujourd'hui à la voile, des dunes. Il a dix mille hommes de troupes avec lui.

Un officier écrit, en date du 19, qu'à cette époque, l'armée britannique se trouvoit avancée à 18 milles en avant de la pointe du Helder. On n'attendoit que l'arrivée du duc d'York & des renforts qu'il amène pour pousser en avant.

L'empereur d'Allemagne a fait présent au duc d'York d'un superbe service complet de porcelaine, orné de desseins faits par les plus habiles artistes.

L'amiral Bridport est sorti de Torbay avec 25 vaisseaux de ligne, pour aller bloquer le port de Brest, ou au moins surveiller les flottes réunies.

Les pluies qui ont tombé pendant quinze jours avec une continuité sans exemple dans cette saison, ont fait déborder la plupart des rivières, submergé beaucoup de terrains, emporté plusieurs ponts & causé de grands dommages.

On m'a mandé d'Irlande que, dans le comté de Typpéry & les environs de la ville de Clonmel, les paysans recommencent

les déprédations nocturnes qui précéderent la dernière rébellion : ils en font autant dans une partie du comté de Dublin. C'est sans doute une disposition de la même nature qui a engagé le général Nugent, commandant du comté d'Antrin, à y remettre en vigueur la loi martiale.

Les lettres de Philadelphie, du 29 messidor, annoncent que la fièvre jaune a cessé.

Sur 310 prêtres français déportés à Cayenne après le 18 fructidor, 148 étoient morts le 13 messidor dernier. Treize de ceux qui avoient survécu aux rigueurs de ce climat, ont trouvé le moyen de s'échapper de Sinnamary, dans une pirogue. Ils ont fait naufrage sur le Corantin. Trois se sont perdus dans les déserts marécageux qu'ils avoient à traverser. Dix sont parvenus à Démérari; les Anglais habitans de cette colonie ont fait en leur faveur une souscription qui a produit près de 250 liv. sterling, qui ont servi à leur procurer des vêtemens, & à pourvoir aux frais de leur embarquement & de leur voyage. Un de ces dix est mort à Berbice, & les neuf restant viennent d'arriver à Liverpool.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 29 fructidor.

On est occupé à mettre Amsterdam dans le meilleur état de défense. Une petite flotille de barques canonnières est prête, & l'on s'en sert pour couvrir le Zuiderzée.

La ville de Modemblik est toujours en état de siège, le drapeau d'Orange y flotte, la municipalité y est cependant en fonction. Les anciens gouvernans y avoient fait afficher la proclamation du prince héréditaire d'Orange, la municipalité l'a fait arracher. Les Orangistes y portent ouvertement la cocarde d'Orange, & personne ne le leur défend. Il paroît que les deux partis sont également forts.

Le prince héréditaire ayant été à bord du vaisseau amiral, Story n'a pas voulu le regarder & s'est caché sous le tillac; aucun officier ni cadet n'a voulu parler à ce prince; quelques matelots seulement ont ramassé des cocardes d'Orange répandues par lui & par quelques officiers anglais & russes qui l'accompagnoient. Il fit lire par un officier de marine, émigré, une proclamation de Guillaume V, qui ordonne, en sa qualité d'amiral général, de lui obéir ainsi qu'aux Anglais, sous peine d'être incarcérés jusqu'à la paix générale.

Les dernières lettres de Hambourg portent au nombre de 13,681 les Russes qui sont destinés pour la Hollande. Les lettres de Copenhague, du 20, ne disent pas encore si les vaisseaux qui les ont à bord ont passé le Sund.

On avoit accusé Daendels de s'être lâchement conduit, il vient de publier le rapport de la conduite de sa division le jour du combat. Bruno lui a donné la permission de publier cette pièce avant le rapport général.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Marseille, le 25 fructidor.

Il est arrivé ici un convoi de cinq bâtimens chargés de sept cents patriotes napolitains qui sont dans le plus grand dénuement.

Quatre officiers venant de l'armée d'Italie, ont été arrêtés hier, près d'Aix, par des brigands, qui leur ont enlevé 400 pièces de 24 fr. Le courrier a aussi été arrêté, & un dragon de l'escorte tué.

Rennes, le 29 fructidor.

Une colonne mobile de 270 hommes, partie d'Angers le 20 courant, a rencontré les brigands au nombre de 500, le 22, près de Champigné; 60 des leurs ont été tués,

autant de blessés, & une centaine sont rentrés dans leurs foyers par suite de cette affaire.

Il résulte du rapport que vient d'adresser le général Schilt, commandant la 13^e division, que plusieurs colonnes mobiles ont été mises en mouvement, qu'il n'y a pas eu de rencontre sérieuse; mais que les chouans recrutent dans les parties de Fougères & de Vitré, qu'ils y enlèvent tous les jeunes gens, même les hommes mariés, & que les communes de l'arrondissement de la Guerche sont prêtes à se réunir en masse aux brigands, les unes par crainte, les autres par opinion.

Bruxelles, le 2^e jour complémentaire.

Les lettres de la Hollande qui viennent d'arriver, portent que le quartier-général du centre de l'armée française et batave est toujours à Alkmaer; celui de l'aile droite aux ordres de Daendels, est à Saint-Pancras; un parlementaire anglais est arrivé, il y a deux jours, dans ce dernier endroit avec une mission que l'on ne connoît pas encore. Le 29, il y a eu un combat très-vif dans lequel les Anglais ont été expulsés d'un poste assez important. Le 30, il y a encore eu quelques affaires d'avant postes. Du reste, tout se prépare pour une bataille générale; Bruno n'attend pour la livrer, que l'arrivée des nombreux renforts qui sont en marche.

Le conseil de guerre, nommé pour juger les traîtres qui ont mis le désordre dans l'affaire du 24, a commencé le procès d'environ une centaine d'officiers ou soldats, parmi lesquels se trouve un colonel batave.

Le général français David, mort des suites des blessures qu'il avoit reçues, a été enterré au quartier-général avec tous les honneurs militaires.

Le calme est entièrement rétabli à Amsterdam; les affaires y ont repris leur cours ordinaire.

Beaucoup d'officiers de santé et d'infirmiers sont partis successivement de cette commune pour se rendre à Berg-op-Zoom, où l'on établit plusieurs hôpitaux militaires pour les troupes françaises. On apprend aussi que toutes les béléandres et autres bâtimens de la Belgique qui se trouvoient dans les ports de la Hollande, y ont été mis en réquisition pour le transport des blessés à Willems-Stadt, Berg-op-Zoom et Anvers.

Le camp des troupes prussiennes sur la rive droite du Rhin, entre Emmerich, Ressen et Wesel, est formé depuis trois jours; des ordres ont été donnés pour former de nouveaux magasins de subsistances à Ham et à Minden, en Westphalie.

Rouen, le 2^e jour complémentaire.

La diligence de Rouen à Paris a été arrêtée avant-hier vers Ecouis, par vingt brigands, ayant des ceintures garnies de pistolets à deux coups.

Ils se sont emparés de l'argent de la république, sans réclamer le moindre renseignement, & sans toucher à celui des voyageurs, déposé dans le même coffre.

Paris, le 4^e jour complémentaire.

Le marquis del Campo, ancien ambassadeur d'Espagne en France, est parti de Paris, il y a quelques jours, pour Madrid, d'où il doit se rendre dans ses terres d'Andalousie. Le marquis de Musquitz, successeur du chevalier Azzara est arrivé de Berlin, il y a quelques jours, il sera présenté au directoire, le premier vendémiaire, & son prédécesseur qui remettra le même jour ses lettres de créance.

— Le chevalier Angiolini, ancien ministre de Toscane et

France, a reçu à Hambourg, où il est maintenant, une lettre du grand-duc, approbative de toute sa conduite.

— Les nouveaux administrateurs du département de la Seine se sont adjoints le citoyen Davaux, qui a déjà rempli les mêmes fonctions, & le citoyen Guinigaud, rentier. Villetard, secrétaire-général, a donné sa démission.

— L'accusateur public de la Seine poursuit en ce moment la punition des insultes commises les 27 & 28 fructidor dernier, par des attroupeemens, envers des membres de la représentation nationale, dans les environs de la salle des cinq-cents. Plusieurs individus qui s'étoient faits remarquer par la violence de leurs provocations & de leurs menaces, ont été arrêtés.

— La municipalité du neuvième arrondissement a donné sa démission.

— Il sera célébré demain, à midi précis, au temple de la Reconnaissance, (Germain-l'Auxerrois), une fête funèbre à la mémoire du général Joubert.

— Le citoyen Chazet, homme de lettres, avoit été arrêté comme prévenu d'émigration; mais il a été reconnu innocent & rendu sur le-champ à la liberté.

— Le général Marescot vient d'être nommé commandant de Mayence; mais on dit qu'il n'a pas accepté.

— Le citoyen Bouchotte, ex-ministre de la guerre, est promu au grade d'adjudant-général.

— Le citoyen Chasseloup-Laubat est nommé général de division dans l'armée du génie.

— Le citoyen Rousselin n'a pas quitté les fonctions de secrétaire-général de la guerre, comme nous l'avions annoncé sur la parole de *l'Ennemi des Oppresseurs de tous les tems*.

— Le général Verdieres est nommé commandant d'un fort détachement de cavalerie destiné à escorter les messageries sur toute leur route, lorsqu'elles seront chargées d'argent pour le compte de la république.

— Le quartier-général de l'armée du Rhin vient d'être transféré de Manheim à Spire.

— Une dépêche d'Alkemaer, du 30 fructidor, annonce que les deux armées conservent leur situation respective; les anglais ne semblent pas assez forts pour attaquer, & les français attendent de nouveaux renforts pour ne frapper que des coups décisifs.

Si la dernière attaque de Brune avoit réussi, les anglais eussent été débusqués du Helder, & leur flotte auroit été enfermée dans le Zuyderzée ainsi que la flotte batave. Les amiraux anglais craignant ce résultat, firent couper leurs cables, sortirent à la hâte du Texel, & en tirèrent la flotte batave. Cette dernière est maintenant dans leurs ports.

Du reste, les bruits que l'on fait courir sur la Hollande sont très-contradictoires & n'ont jusqu'à présent rien d'authentique.

— Dans la nuit du 25 au 26, un moulin à poudre a sauté à Flessingue, & a fait une explosion terrible.

— On prétend toujours qu'il entre dans le plan de la coalition de faire tenter un passage du Rhin par l'archiduc Charles, soit entre Bâle & Brisack, soit à Selz près de Rastadt, pour faire une puissante diversion, & forcer le général Massena à dégarnir la forte position qu'il occupe en Helvétie. L'armée de ce prince paroît aussi destinée à s'étendre successivement vers le Bas-Rhin, pour chercher à agir de concert avec les troupes anglaises débarquées en Hollande.

— Sur le pont & la route de Croil à Eu, on a planté des

croix avec cette inscription: *Malheur à qui arrachera cette croix!*

— Deux esbacheurs royaux ont été arrêtés dans le département de la Côte-d'Or. Ils donnoient des routes manuscrites aux prisonniers autrichiens, qu'ils envoyoit dans les départemens de l'Ouest. Dix de ces prisonniers ont été arrêtés.

— On a établi à Bayonne une commission chargée de recevoir les plaintes contre les individus accusés de vols, dilapidations, &c.

— On a arrêté dans le département de la Loire-Inférieure un nommé Charette (de Tiersant), émigré & parent du fameux chef de ce nom.

— La commission militaire, séante à Périgueux, a condamné à mort Hilaire Combarieux, émigré.

Celle de Port-Bricux a fait fusiller Louis-Augusta Gouyon, émigré, arrêté auprès de Lamballe.

— Sept détenus se sont échappés, dans la nuit du 25 fructidor, des prisons de Roanne. Le geolier & son épouse ont été arrêtés.

— Il paroît que le duc de Weimar a quitté le parti de la Prusse, & s'est jeté du côté des russes. Son fils doit épouser une fille de Paul 1^{er}. On dit même que le duc va donner sa démission du service prussien, & entrer au service de la Russie.

(Il n'y aura point de numéro demain).

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Dans un rapport au directoire exécutif, le ministre de la police annonce qu'il a chargé les administrations centrales de former un tableau nominatif & décadaire des individus dont les visites domiciliaires auront procuré l'arrestation.

L'état des personnes arrêtées dans le canton de Paris par suite des visites domiciliaires est le seul, dit-il, qui m'ait été envoyé jusqu'à ce moment; vous le trouverez ci-joint.

Récapitulation des personnes arrêtées et interrogées par suite des visites domiciliaires.

Evadés des fers.	5
Pour désertion ou militaires sans congés.	169
Pour réquisition & conscription.	140
Pour n'avoir pas de papiers, ou ne les ayant pas en règle.	208
Pour émigration.	10
Pour mendicité ou vagabondage.	2

Total. 540

Parmi lesquels individus, 45 ont été interrogés par les juges de-peace, & 495 par le bureau central; 19 sont restés en détention; 26 mis en liberté; 280 renvoyés devant qui de droit, & 213 relaxés.

Signé, Fouché.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du cit. BOULAY (de la Meurthe).

Séance du 3^e jour complémentaire.

Brixhe obtient la parole. — Un brave militaire, dit-il, que j'ai eu ce matin à déjeuner (Murmures.) m'a assuré que les places de Venloo, Maëstricht & Luxembourg n'étoient pas approvisionnées en vivres. Je demande qu'il soit fait un message au directoire pour connoître l'état de défense de nos places frontières, & que la commission chargée de faire un rapport sur la législation relative à la Belgique, soit tenue de le faire au plutôt. — Adopté.

Thibault soumet au conseil une motion d'ordre sur les finances. L'un des plus grands dangers qui menacent la république, dit-il, c'est sans contredit le mauvais état de nos finances. Le premier moyen à employer pour améliorer cet état des choses, est d'établir l'ordre & l'équilibre entre les dépenses & les recettes.

Le directoire, par un message, a demandé, il y a environ deux mois, que les receveurs, les percepteurs & leurs préposés fussent responsables des deniers qu'ils doivent avoir dans leurs caisses. C'est à l'adoption de cette mesure que l'opinant attache principalement la restauration des finances & la réparation du numéraire.

L'orateur présente un projet conforme à ses observations. Le conseil en ordonne l'impression & le renvoi à la commission des finances.

Légier annonce qu'il a préparé, sur le même objet, un projet qui fera rentrer tout de suite 40 millions, & qui assurera la rentrée des contributions par mois. Il demande la faculté de faire imprimer ce projet. — Accordé.

Rollin, au nom de la commission de la marine, expose que dans quelques départemens, des jurés d'emprunt forcé ont imposé des citoyens pour les propriétés qu'ils ont dans les colonies. Il propose en conséquence le projet suivant :

« Tout propriétaire d'immeubles dans les colonies françaises, qui ne jouit pas desdits biens, soit par l'effet du séquestre, soit parce qu'ils sont affermés pour la république, ne peut être imposé à l'emprunt forcé que pour les meubles & immeubles qu'il possède sur le continent ». — Adopté.

Perrin (de la Gironde) soumet à la discussion son projet sur le personnel de la marine; il porte en substance qu'il y aura 6 vice-amiraux, 12 contre-amiraux, 50 chefs de divisions, 80 capitaines de vaisseau répartis en deux classes, 100 capitaines de frégate répartis en deux classes, 400 lieutenans répartis en deux classes, 572 enseignes répartis en deux classes, 200 aspirans entretenus répartis également en deux classes.

Tout officier qui ne sera pas en activité de service ne recevra que la moitié de la solde de son grade.

Le reste du projet est ajourné.

Le conseil des anciens annonce par un message qu'il n'a pas approuvé la résolution qui rapporte l'article de la loi du 18 fructidor, relatif à l'entrée des troupes dans le rayon constitutionnel.

Delbrel demande la formation d'une commission nouvelle, parce que les anciens n'ont rejeté la résolution que par une erreur; ils ont cru que le directoire seroit obligé de renvoyer les troupes qui sont à Paris.

Crochon demande l'ordre du jour; il se fonde sur les circonstances. Des forcenés osent crier à bas le directoire; un homme qui n'a été étranger à aucune conspiration, Félix Lepelletier, a osé menacer un représentant.

Cela n'est pas vrai, crient quelques membres; cela est vrai, crient d'autres. Chazal veut répondre; l'agitation regne dans le conseil.

Crochon reprend: ce n'est pas assez, dit-il, de proclamer à cette tribune que le directoire mérite notre confiance; il faut le lui prouver. Je propose qu'il lui soit demandé des renseignemens sur la situation de Paris, & qu'on passe à l'ordre du jour sur le reste.

Sans s'opposer au message, Quirot insiste pour la formation de la commission, vu qu'il s'agit d'un point constitutionnel.

Les deux propositions sont adoptées.

Séance du 4^e jour complémentaire.

Ludot, secrétaire, fait hommage au conseil, au nom du citoyen Dabin, libraire, au conseil des cinq-cents, d'un recueil de toutes les pièces authentiques, relatives à l'assassinat des ministres français à Rastadt, avec le plan topographique de cette ville & des environs, exécuté sur la carte allemande.

Le conseil ordonne la mention au procès-verbal & le dépôt à la bibliothèque.

Ludot demande de plus, que le conseil ordonne la distribution à ses membres, de cet ouvrage si important pour l'histoire.

Cette proposition est adoptée.

On renvoie à la commission du code civil, des observations sur les enfans abandonnés, avec invitation de faire un prompt rapport.

Déjà le conseil des anciens a rejeté deux résolutions, tendant à ce que les fonctionnaires publics ne pussent prendre, ni part, ni intérêt dans les fournitures & marchés faits pour le compte de la république. Gros-Cassand-Dorimond en présente aujourd'hui une troisième avec des modifications.

Le conseil en ordonne l'impression.

Une députation de l'institut est admise à la barre; l'ora-

teur rend compte des travaux de cet établissement, pendant l'année qui vient de s'écouler, & présente l'hommage de trois nouveaux volumes de ses mémoires.

Camus, l'un des membres de la députation, rend compte d'un vaste travail entrepris par l'institut, & suivi avec ardeur sur l'immense trésor des nombreux manuscrits que possèdent les diverses bibliothèques de France.

Le président, au nom du conseil, félicite l'institut sur ses travaux.

Le conseil ordonne l'impression du discours.

Petiet présente un nouveau projet sur la levée des chevaux. Elle reste fixée au trentième des chevaux, mules & muets. Le directoire pourra la réduire au cinquantième dans les départemens frontières, & l'élever au vingtième dans ceux où il se fait un grand commerce de chevaux.

Le projet est adopté.

Le conseil s'ajourne à après-demain.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen CORNET.

Séance du 3^e jour complémentaire.

Goupil de Préfeln fait approuver une résolution du 22 fructidor, sur la création d'une légion française dans chacun des départemens de la Sarthe, de l'Orne, de la Mayenne, d'Ille & Vilaine, du Morbihan, de la Loire-Inférieure & de Maine & Loire.

Simonet fait approuver une résolution du 21 fructidor, qui fixe à onze cents mille francs les dépenses du ministère de la police générale pour l'an 8.

Séance du 4^e jour complémentaire.

Beaupuy fait approuver une résolution du 14 fructidor, qui porte que chacune des 160 compagnies d'artillerie à pied, sera augmentée d'un lieutenant en second, un sergent, un caporal, sept canoniers de première classe & huit de seconde classe; ce qui portera à 2880 hommes l'augmentation totale du corps de l'artillerie à pied.

Le conseil approuve deux résolutions du 28 fructidor, qui appliquent la loi des otages aux départemens de la Mayenne & des Côtes-du-Nord, à l'exception des isles de Brehat & des Sept-Isles.

Il reçoit & approuve de suite la résolution d'hier, concernant les propriétaires qui ne jouissent point de leurs possessions dans les colonies françaises.

Il approuve également celle du 1^{er} jour complémentaire, relative aux directeurs & inspecteurs infidèles, des postes; & s'ajourne ensuite à samedi.

Bourse du 4^e jour complémentaire.

Rente provisoire, 0 fr. 00 c. — Tiers consol., 8 fr. 50 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 65 cent. — Bons $\frac{1}{4}$, 10 fr. — Bons d'arrérage, 72 fr. 50 c., 72 fr. 75 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

Du système adopté par le directoire exécutif, relativement à la république cisalpine; par Ed. Bignon, ex-secrétaire de légation auprès des républiques cisalpine & helvétique: brochure in-8^o de 80 pages; 1 fr. 20 cent., & 1 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Buisson, libraire, rue Haute-Feuille, & à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi.

Cette brochure est une pièce très-intéressante dans le procès de l'ancien directoire.

A. FRANÇOIS.